

L'affaire Lombard-Garfounkel, qui commence aujourd'hui, nous réserve-t-elle encore des surprises ?

Les naturalisations Il reste trop d'oreilles ennemis

Il est incroyable qu'après vingt mois de guerre il faille encore signaler des Boches que des faveurs incompréhensibles maintiennent en France ou dispensent de séquestration. L'abus des permis de séjour est un scandale persistant. Pour apaiser les récriminations, le ministre de l'intérieur a promis les listes de ces personnes par département. Celles qu'il a fournies ne portent pas la moitié des noms des bénéficiaires. Pourquoi ces dissimulations, si tout est régulier ?

Mais le scandale est plus criant encore des naturalisés maintenus dans leurs « droits de citoyens français ».

Il a fallu huit mois depuis l'ouverture des hostilités pour qu'une loi autorise le gouvernement à rapporter les décrets de naturalisation jusqu'alors laissés inactifs. Ces décrets n'étaient pas tous, comme on le pourra croire, antérieurs à la déclaration de guerre. Jusqu'à la fin du mois d'août 1914 on a accordé à des Boches la nationalité française.

La loi du 7 avril 1915, pour compenser son retard, était-elle du moins une arme suffisante ?

Comme trop de lois, hélas ! elle fut faite à rebours de ce qu'il convenait. Ses rédacteurs et ceux qui la votèrent semblent avoir ignoré — une fois de plus — la question qui leur était soumise.

« Seront révisées, dit l'article 2, toutes les naturalisations accordées postérieurement au 1^{er} janvier 1913 à des sujets ou anciens sujets de puissances en guerre avec la France. »

Pourquoi cette limite dans le temps ? Quel critérium a permis à nos législateurs de penser que le Boche devenu français en 1912 ou auparavant était sincère, bon citoyen et intangible ? Pourquoi un naturalisé manifestement suspect devenait-il sacré du fait que sa naturalisation était antérieure à la guerre de plus de dix-neuf mois ? C'est à la faveur de cette restriction arbitraire et incompréhensible que bien des naturalisations ont été maintenues qui auraient dû être brisées comme verre. Les plus anciennes ne sont pas les plus rassurantes.

En effet, quelles garanties offre la naturalisation telle qu'on la pratiquait avant la guerre et depuis la loi, si bénigne aux météores, du 26 juin 1889 ?

L'étranger faisait une demande au ministre de la justice — sur papier timbré, bien entendu — en y joignant, ou 175 fr. 25 de droits de sceau, une infinité de documents, pièces, extraits et certificats attestant la durée de son séjour en France, la virginité de son caractère judiciaire, la légitimité de son union, etc., mais dont pas un ne pouvait élucider l'unique point intéressant : l'impétrant était-il pour la France une utile acquisition ou un espion de plus ?

Pour répondre à cette question capitale, on faisait faire une enquête « en la forme administrative » par les sous-préfets — à Paris, par le préfet de police. On sait ce que sont ces enquêtes : un inspecteur de la Sûreté va interroger la concierge de l'enquête — son épicerie, dans les villes où la concierge est inconnue. Gravement, il consigne les réponses de ces honorables citoyens et en extrait les conclusions de son rapport sous cette forme immuable : les renseignements recueillis sont favorables, ou bien sont défavorables. Par la filière administrative, ces conclusions, désormais cristallisées et que nul d'oseraient vérifier ni modifier, vont jusqu'au président de la République qui, sur leur foi et sans autre contrôle, accorde ou refuse la naturalisation après un rapport du garde des sceaux inspiré par celui du préfet, lequel est le reflet de celui de l'agent, qui a lui-même fidèlement transmis l'opinion du concierge de l'épicier.

On pouvait donc sans crainte d'injustice annuler hardiment toutes ces naturalisations dénuées de garanties et recommencer avec soin l'instruction de toutes nouvelles demandes.

On n'objecte pas que le travail eût été formidable. Bien des « indésirables » eussent hésité à attirer l'attention sur eux et se seraient dispensés de faire leur demande, préférant aller villégiaquer en Suisse ou en Espagne. Ceux qui auraient persisté dans leur désir d'être français présentaient déjà de ce fait une probité.

Mais on a revisé au petit bonheur une minime partie des naturalisations en vigueur — les plus récentes. Sur quels documents ? Il n'existe pas de dossiers des naturalisés. Dès que le décret est rendu, on leur restitue toutes leurs pièces. On conserve la seule réponse du concierge. Pour opérer la révision, on a de nouveau consulté le concierge. Quand il a répondu : « Un tel ? c'est un sale Boche », on a rapporté le décret ; mais s'il a dit : « Monsieur K... ? un bien brave homme et une bonne paie », on a maintenu la naturalisation. Et comme les espions sont gens habiles et savent à merveille que, dans leur vilaine profession, il faut à tout prix être bien avec son concierge, tous les Boches qu'on eût dû chasser avec mépris sont précisément les seuls qu'on ait religieusement conservés. Les autres, les révisés, sont parfois de braves gens, un peu parçonniers au moment des élections.

Mais ces révisés eux-mêmes n'ont pas été traités avec une excessive sévérité. On rapportait bien leur décret de naturalisation, mais on avait soin de ne pas leur retirer l'ampliation qu'ils en avaient en poche, on n'a même pas, sur cet acte, inscrit la moindre mention révélant sa caducité. En sorte que ces révisés peuvent, partout où ils se trouvent, se réclamer de leur qualité de Français — s'ils y ont intérêt. Ils en portent sur eux une preuve irréfutable, authentiquée par sceaux, cachets et signatures.

Nous sommes incorrigibles. Rien n'y a fait, n'y fait et n'y fera. Avant, pendant, après la guerre, nous avons été et nous serons environnés, empoisonnés, espionnés par les Boches ou leurs amis. Quelle puissance ou quels intérêts occultes les protègent ?

François Lebon

Sur le front de Verdun, nos troupes ont enlevé le réduit d'Avocourt et la corne sud-est du bois. Des contre-attaques boches ont échoué.

MM. Salandra et Sonnino ont quitté Paris, hier soir, pour rentrer à Rome. M. Asquith, lord Kitchener et le gouverneur général de la Banque d'Angleterre, lord Cunliffe, les rejoindront vendredi.

Le « Radical » a été saisi, hier, et suspendu pour huit jours. Le motif : Gensur et mystère.

La colonie française au Mexique a envoyé 35.000 francs pour l'aviation française.

L'aviation anglaise est discrète. Elle avait, sans en rien dire, chassé, le 19 mars, quelques zeppelins qui tentaient un raid sur la Grande-Bretagne.

Le torpillage du « Sussex » achève d'exaspérer la presse américaine. Mais que pense M. Wilson ?

Des avions germano-bulgares ont bombardé Salonique ; quatre ont été abattus. Les dégâts sont insignifiants, mais il y a 16 morts et 20 blessés.

Des canots ! Des avirons !

Cinq canots de sauvetage pour plus de quatre cents passagers et l'équipage en plus, étaient les éléments de sécurité pour le « Sussex », en pleine guerre sous-marine, en pleine zone dangereuse.

Je ne vois pas que la presse ait beaucoup insisté sur la pauvreté de ces moyens de sauvetage.

Elle avait signalé beaucoup plus ardemment le petit nombre d'embarcations du « Titanic » qui sombra en pleine paix, bêtement, heurté par un iceberg.

Le « Titanic » était beaucoup plus excusable. Sur ce palais flottant, muni de salles de bal, de piscines, d'un hammam, d'un football, de salles à manger fleuries pour un gala perpétuel, de salons à orchestre pour un tango quotidien, la présence d'un trop grand nombre de canots de sauvetage n'eût pu que gêner la joie des passagers milliardaires. Ces barques leur eussent rappelé qu'on était en moindre sécurité dans cet Alhambra qui flottait en musique qu'une fourmi sur un brin d'herbe emporté par la rivière.

Il y avait un intérêt commercial à ne pas insister sur un danger séculaire que les passagers ne tenaient d'ailleurs pas à pressentir eux-mêmes. Jamais un aussi gros bateau, réunissant autant de confort moderne, n'avait encore sombré ! Et on parlait moins de « Tirpitz » que de « Caruso », à cette époque reculée !

Mais le « Sussex » ! Une coque de noix en comparaison du « Titanic » ! Un trajet court, soit, mais à trois ou quatre heures des bases des sous-marins boches ! Et effectué au moment où toute la France hurlait à la recrudescence de l'activité sous-marine !

Cinq canots pour plus de quatre cents hommes !

Et sur les cinq canots, l'un quitta ses palans, culbuta dans la mer parce que ses

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 62-71, BERG 48-51
Avis minuit : GUT. 59-59

Directeur :

GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

Les combats autour de Verdun

Les Communiqués

15 heures

En ARGONNE, nos batteries ont bombardé les organisations allemandes au nord de la HAUTE-CHEVAUCHEE et les lisières sud du bois de CHEPPY.

Un combat à la grenade livré en liaison avec les attaques du secteur voisin nous a permis de progresser notablement dans les bois au nord d'AVOCOURT et de faire quelques prisonniers.

A l'ouest de la MEUSE, l'ennemi n'a fait, au cours de la nuit, aucune tentative nouvelle sur nos positions HAUCOURT-AVOCOURT pendant les contre-attaques exécutées par les Allemands sur le secteur voisin.

Le bombardement a pris un certain caractère d'intensité sur notre front BÉTHINCOURT-LE-MORT-HOMME-CUMIÈRES.

Ce matin, après une intense préparation d'artillerie, nos troupes ont mené une vaste attaque sur le bois d'AVOCOURT.

Nous avons enlevé la corne sud-est de ce bois sur une profondeur de plus de 300 mètres, ainsi qu'un ouvrage important dit « réduit d'AVOCOURT », que les Allemands avaient fortement aménagé.

Une contre-attaque très violente, déclenchée par l'ennemi avec une brigade arrivée peu de jours, a été complètement repoussée.

L'ennemi a subi de fortes pertes et a laissé une cinquantaine de prisonniers entre nos mains.

A l'est de la MEUSE, grande activité des deux batteries dans la région VAUX-

DOUAMONT et en WOËVRE dans le secteur de MOULINVILLE.

Sur le reste du front, nuit calme.

23 heures

Entre OISE et AISNE, notre artillerie a dispersé des convois importants au nord-est de MOULIN-SOUS-TOUVENT.

En ARGONNE, nous avons fait sauter une mine au nord du FOUR-DE-PARIS. L'explosion a détruit un poste de grenades et un abri et bouleversé un ouvrage ennemi. Notre artillerie lourde a dirigé de nombreux tirs sur le bois de MALANCOURT-AVOCOURT pendant les contre-attaques exécutées par les Allemands sur le secteur voisin.

Le bombardement a pris un certain caractère d'intensité sur notre front BÉTHINCOURT-LE-MORT-HOMME-CUMIÈRES.

Ce matin, après une intense préparation d'artillerie, nos troupes ont mené une vaste attaque sur le bois d'AVOCOURT.

Nous avons enlevé la corne sud-est de ce bois sur une profondeur de plus de 300 mètres, ainsi qu'un ouvrage important dit « réduit d'AVOCOURT », que les Allemands avaient fortement aménagé.

Une contre-attaque très violente, déclenchée par l'ennemi avec une brigade arrivée peu de jours, a été complètement repoussée.

L'ennemi a subi de fortes pertes et a laissé une cinquantaine de prisonniers entre nos mains.

A l'est de la MEUSE, grande activité des deux batteries dans la région VAUX-

et le croquis ci-dessus le montre d'une façon évidente, — le saillant de notre ligne à Béthincourt est dangereux. Il convient toutefois de ne pas le considérer avec les yeux d'un tacticien d'autrefois.

Si les troupes et les batteries étaient établies, comme jadis, à découvert sur les crêtes, elles seraient vite détruites, étant prises d'assaut par la ligne d'artillerie ennemie qui s'étend entre Sept-sargues et Gercourt, à l'abri des pentes septentrionales du plateau Montfaucon-bas de Forges. Mais, aujourd'hui, tous les emplacements occupés sont à contrepoint et enterrés, de telle sorte que des positions, absolument paradoxaux au premier abord, sont susceptibles de tenir longtemps, sous les feux les plus violents de front et de flanc.

Les propriétés tactiques des saillants et des rentrants ne sont plus, maintenant, aussi caractérisées.

La résistance du coin Béthincourt-le-Mort-Homme en est l'exemple le plus frappant.

Général Verraux

LE PROCÈS

Laborde, Lombard, Garfounkel et Cie

C'est aujourd'hui, à midi, que s'ouvre, dans la grande salle des assises, le procès dit des réformes frauduleuses.

En raison du nombre des inculpés, quarante-sept, le troisième conseil de guerre, qui doit juger les faits qui leur sont reprochés, a transporté ses audiences dans cette salle plus spacieuse que son local ordinaire.

L'Œuvre a, dans différentes circonstances, eu l'occasion de présenter à ses lecteurs les nombreux inculpés ; boursiers-nous donc à résumer les faits.

Les prévenus, en raison des charges relevées contre eux, forment trois groupes : les corrupteurs, les infirmiers et les bénéficiaires.

Au mois d'août 1915, lors des premières permissions accordées aux soldats du front, un certain nombre de ceux-ci apprirent qu'il était possible de se faire admettre indéfiniment dans quelques-uns des hôpitaux de Paris, grâce à une « combinaison ». Ils s'adressèrent au docteur Lombard, 11, rue de Cluny. En septembre, l'adjudant Ménard, du 82^e territorial d'infanterie, au cours d'une permission de six jours, fut mis au courant des agissements de l'agence Lombard.

Indigné, l'adjudant Ménard qui venait de passer plus d'une année sur le front, avisa la Sûreté générale. L'autorité militaire, informée, chargea Ménard de



Le 28 mars, les Allemands ont bombardé très violemment nos positions entre Béthincourt et Avocourt, c'est-à-dire sur une largeur de huit kilomètres.

Suivant leur coutume, pour nous laisser dans l'incertitude au sujet du point d'attaque choisi, ils ont effectué ce bombardement sur un front beaucoup plus étendu que celui sur lequel ils ont ensuite lancé leur infanterie.

Celle-ci, forte, dit-on, de six à sept régiments, a concentré ses efforts contre Malancourt et Haucourt, qui sont à un kilomètre, au plus, l'un de l'autre.

Le bombardement dura toute la matinée et une partie de l'après-midi ; en même temps, pour rester dans la note classique, l'artillerie de la rive droite de la Meuse faisait, sur Vaux et Douaumont, une démonstration à coups de gros obus.

A 15 heures, l'attaque d'infanterie fut déclenchée. Sur ce front étroit, où on ne peut pas déployer plus d'un régiment, six vagues d'assaut déferlèrent jusqu'à la nuit. Cela représente près de deux divisions. Toutes vinrent se briser contre l'inébranlable rempart opposé par nos soldats.

Dans de telles conditions, il est impossible que les feux de mousqueterie, de mitrailleuses et les barrages de 75 n'aient pas produit des ravages considérables. Nous n'avons pas besoin d'avoir complété les pertes pour en être absolument certain, quelques dénégations que nos adversaires puissent opposer dans la suite.

Ce nouvel échec paraît encore beaucoup plus sérieux que les précédents ; la meilleure preuve en est dans l'offensive que nous avons prise, à notre tour, le lendemain 29. C'est la première fois que le fait se produit d'une façon aussi nette depuis que la bataille de Verdun est engagée. Nous avons enlevé la corne sud-est du bois d'Avocourt et l'avons gardée, malgré une contre-attaque menée par une brigade entière.

Toute amélioration de la situation dans cette région sera accueillie avec joie. Car il ne faut pas se le dissimuler,

s'aboucher avec le docteur Lombard. Le 16 septembre, il eut une première entrevue avec celui-ci qui accueillit sans défiance la demande d'hospitalisation. Il remit à l'adjudant une carte de visite pour le docteur de Saint-Maurice, lequel était chargé de la délivrance du certificat médical. L'adjudant se rendit donc 25, rue du Vieux-Colombier, chez ce docteur qui, au vu de la carte de visite, rédigea un certificat médical attestant que l'adjudant Ménard était atteint d'une affection intestinale chronique ; il ajouta, sans même avoir examiné le visiteur : « M. Ménard doit être hospitalisé. » Coût : vingt francs. L'adjudant se présenta alors au soldat-sécrétariat de Lombard, René Dubosq, qui lui dit : « Ça va bien ; venez demain matin à huit heures, je vous conduirai aux Invalides. »

Exact au rendez-vous, l'adjudant se rencontra avec deux autres militaires, et tous se rendirent en taxi aux Invalides. Après une absence d'un quart d'heure, Dubosq revint et déclara : « C'est le médecin-chef qui passe aujourd'hui la visite, il n'y a rien à faire ce matin ; nous reviendrons à deux heures, ce sera un ami... » Il en fut ainsi et, sans visite, le certificat d'hospitalisation fut délivré par le secrétaire d'état-major Pierron. Et comme l'adjudant Ménard demandait ce qu'il devait, Dubosq lui répondit : « Donne cent francs, et tu remettras cent francs à Lombard pour ses hôpitaux. »

Le 21 septembre, l'adjudant était hospitalisé à Neuilly, à l'hôpital Villemin, dont Lombard était le médecin-chef. Son admission était faite par le docteur de Saint-Maurice.

Telle était la manière de procéder de l'agence Lombard et consorts.

Des inspecteurs de la Sureté générale, qui avaient suivi tout le manège, avaient pu s'assurer du fonctionnement et de l'organisation de cette agence de réforme et d'hospitalisation ; le 6 octobre, le commissaire Dhubert procéda, sur l'ordre du gouverneur militaire de Paris, à l'arrestation des docteurs Lombard, de Saint-Maurice, Laborde, des secrétaires d'état-major Dubosq et Pierron et de leurs complices, sous l'inculpation de faux, usage de faux, corruption et complicité.

Ajoutons que le docteur Laborde, convaincu de simulation par le docteur Socquet, médecin légiste, qui l'avait examiné mardi au Val-de-Grâce, a fait savoir à son avocat qu'il était en état de se présenter à l'audience.

La composition du troisième conseil a dû être modifiée en raison de la qualité d'officier du docteur Laborde, aide-major de première classe de réserve. Il vient d'être définitivement constitué de la façon suivante : le lieutenant-colonel Favart, président ; le chef d'escadron Darbon, les capitaines Delorme, Costantini et Chaumel ; les lieutenants Lemperre de Saint-Pierre et Marcy, membres.

Juges suppléants : le lieutenant-colonel Dumouly, les capitaines Chnebelin et Fradet, le lieutenant Hébert.

Il y aura 58 témoins à charge et 62 à décharge ; mais on estime qu'avec ceux qui seront cités avant l'ouverture des débats, leur nombre total s'élèvera à 200.

Le soldat Dubosq, ancien conseiller municipal de Vitry, verra déposer en sa faveur MM. Coutant, député, Jean Martin, conseiller général, et Gravier, maire de Vitry.

Départ des Ministres italiens

MM. Salandra, Sonnino et le général Dall'Olio ont quitté Paris hier soir, à 5 heures, pour se rendre à Rome. Ils ont été l'objet des acclamations de la foule qui les attendait à la gare de Lyon où un train spécial avait été préparé.

Parmi les nombreuses personnalités qui se trouvaient réunies dans le salon de réception, on remarquait MM. Briand, Malvy, l'amiral Lacaze, Léon Bourgeois, Painlevé, Doumergue, Sembat, Denys Cochin, Matin, Albert Thomas, William Martin, Tittoni, ambassadeur d'Italie ; marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, qui se rend également à Rome ; Mithouard, président du conseil municipal ; Delanday, préfet de la Seine ; Laurent, préfet de police ; Derrière, président du conseil d'administration de la compagnie des chemins de fer de P.-L.-M.

Au moment de prendre place dans leur wagon-salon, MM. Salandra, Sonnino et le général Dall'Olio, ont serré avec effusion, les mains de M. Briand et des autres ministres français.

Le train s'est mis en marche aux cris répétés de : « Vive l'Italie ! Vive Salandra ! Vive Sonnino ! »

Avant son départ, M. Salandra a fait remettre à M. Mithouard, président du Conseil municipal, par le prince Ruspoli de Poggio Suasa, ministre plénipotentiaire, la somme de 5.000 francs pour les pauvres de Paris.

Au Parlement

Les visites des auxiliaires

La commission de l'armée a entendu le ministre de la guerre sur diverses questions, notamment sur la circulaire du 25 février concernant les auxiliaires. Le ministre de la guerre s'est mis d'accord avec la commission pour préciser, dans des instructions complémentaires, les conditions d'application de l'alinéa 8 de l'article 3 de la loi du 17 août 1915 (visite des auxiliaires), la loi du 25 février 1916 ayant donné lieu à des erreurs d'interprétation.

Questions extérieures

La commission des affaires extérieures, après avoir entendu un exposé de M. Jacques Chaumé sur la situation en Espagne, a adopté un ordre du jour concernant la coopération navale des Alliés et une seconde motion relative aux communications télégraphiques sous-marines.

Hors d'Œuvre

À la manière de Jésus

Ainsi la guerre va vous permettre d'assister à un phénomène sans précédent dans l'histoire des siècles :

La journée du 10 avril n'aura que 23 heures au lieu de 24. La journée du 11 avril commencera le 10 avril à 11 heures du soir.

Je me trompe en disant que ce phénomène est sans précédent. On a déjà eu quelque chose comme ça du temps de Jésus qui, en arrêtant le soleil, a fait durer une journée 26 heures.

Mais cette fois, ce sont des députés qui vont réaliser ce miracle, sans trompettes et par la seule force législative.

Ces messieurs agissent dans les meilleures intentions du monde. Ils veulent faire des économies de houille et de pétrole. Ils ont remarqué qu'on allumait les lampes lorsqu'il commençait à faire nuit et ils ont fait le raisonnement suivant, logique dans la forme, mathématique en apparence :

Soit une famille qui a l'habitude de se coucher à 10 heures du soir et dont la lampe, en cette saison, brûle pendant deux heures. Si, par une fiction légale, nous faisons croire à cette famille qu'il est 10 heures alors qu'il en est seulement 9, elle se couchera une heure plus tôt et économisera une heure d'éclairage. » C. Q. F. D.

Rien du tout.

La fiction légale n'aura aucun effet dans les campagnes où le paysan se lève avec le jour et se couche avec la nuit.

Et les habitants des villes auront vite fait de remettre l'heure au point et la fiction d'accord avec la réalité, pour ne pas changer leurs habitudes.

Ils diront :

— Il est 10 heures... Ça ne fait que 9 heures. On a le temps.

De même qu'ils disent, à l'époque où vous vouliez les obliger à numérotier leurs heures de 0 à 24 :

— Il est 15 heures... Bon, ça fait 3 heures.

Toutes les fictions légales n'empêcheront pas les travailleurs de se lever tôt, les noctambules de se coucher tard, et la terre de faire tranquillement son petit tour en 24 heures.

ZETTE

Un précieux encouragement

Nous avons reçu, du front, la lettre suivante qui nous a très vivement émus :

Le but que nous nous sommes fixé, mes camarades et moi, en nous réunissant à sept pour prendre sept abonnements à l'Œuvre, est avant tout de vous prouver notre admiration pour la campagne de franchise et de justice que vous n'avez cessé de poursuivre avec une si belle énergie.

Vous êtes dans le vrai. Sachez qu'à l'armée nous communions tous d'idées avec vous et qu'un jour, si l'occasion s'en présente, nous serons heureux de combattre à vos côtés pour une autre cause aussi juste que la première, la liberté de pensée et d'action, après que nous aurons définitivement acquis la liberté d'être et de rester français. »

Voilà pour nous le meilleur des encouragements.

Prophéties

Le Brazil Album, édition française de la Revista da Epoca (Rio-de-Janeiro) est imprimé à Paris, à la Société Générale d'Impressions, 21, rue Ganneron.

Or, dans le numéro de mars, à la 3^e page de la couverture, parmi les compagnies de navigation françaises, anglaises, italiennes et hollandaises, nous trouvons trois compagnies brésiliennes :

La « Hamburg Südamerikanische Dampfschiffahrts Gesellschaft und Hamburg-Amerika Linie » annonce des départs pour l'Europe les 16 août, 24 et 31 août, 7, 22, 28 septembre.

La « Compagnie Austro-Américana » les 11, 27, 30 août.

Le « Norddeutscher Lloyd » (Bremen) pour des dates variant entre le 9 août et le 13 décembre.

Il faut donc en conclure que la guerre sera finie pour l'été prochain (premier départ 9 août) à moins que la couverture de cette publication ne soit restée la même depuis 1914.

En tout cas, il est curieux de voir dans un journal mis en vente à Paris le 600^e jour de la guerre une publicité pour trois sociétés brésiliennes :

Tout commerce est défendu avec l'ennemi... Mais la publicité est permise... (C. Q. F. D.)

Une seule justice

Une lectrice nous écrit :

Je suis une des laitières de Connerré (Sarthe) qui viennent d'être condamnées pour avoir, après entente, vendu leur lait 0 fr. 25 au lieu de 0 fr. 20.

En tant que laitière, j'en suis désolée. En tant que femme, je me permets de donner un conseil à une corporation féminine, celle des blanchisseuses de Paris.

Il n'y a pas deux justices en France : une dans la Sarthe et une dans la Seine. Il est certain que les juges de Paris diront aux blanchisseuses ce que les juges du Mans ont dit aux laitières :

« Vous avez le droit de vendre votre marchandise au prix qu'il vous plaît, mais vous n'avez pas le droit de vous entendre pour augmenter vos prix. »

C'est pourquoi, blanchisseuses parisiennes, pendant qu'il en est temps en

core, vous méditez sur le triste exemple des laitières de la Sarthe.

Le trafic des bons de charbon

L'Echo des charbons nous donne d'intéressants détails sur les agissements d'une classe de commerçants qu'il appelle, fort justement, « les mercantis du charbon municipal ».

Une grande quantité de réfugiés et beaucoup de femmes de mobilisés logent à l'hôtel ou en maison meublée. Ils sont généralement chauffés par leurs logeurs et n'ont pas besoin de charbon.

D'autre part, bon nombre de réfugiés travaillent au dehors et mangent au restaurant. Eux non plus n'ont pas besoin de charbon. Ils n'en ont pas demandé, d'ailleurs. Ça ne fait rien. L'administration tutélaire et bienfaisante leur délivre quand même des bons de charbon qui sont ensuite vendus au charbonnier du coin. Celui-ci fait une bonne affaire. Les réfugiés aussi... Il n'y a que le contribuable qui n'a pas son compte ; mais le contribuable n'est pas intéressant.

Qui donc prétendait que le charbon est cher, cette année ? Il es pour rien.

Modeste requête

D'un poilu cet amusant placet à une de nos collaboratrices :

Madame,

Tout a été fait, et l'on vient trop tard depuis plus de dix-huit mois qu'il y a des poilius et qui se battent... Mais venons-nous vraiment trop tard ? Et, dans la grande famille de l'Œuvre, ne resterait-il pas une île inoccupée ou minuscule occupée pour penser aux jours, aux nuits et aux ennuis de nos moins notoires contemporains ?

Je veux parler des sectionnaires du C. V. A. D./58, exilés dans un paysage plus nu que la Vérité, et qui passeront de si bonnes heures, au repos, s'ils avaient pour se distraire... un accordéon et un cor de chasse.

Quarante camarades, avec moi, attendent anxieusement votre réponse, etc...

Voilà des poilius à qui il ne faut pas grand chose pour s'amuser. Si un de nos lecteurs se trouve détenteur d'un cor de chasse ou d'un accordéon, il peut faire le bonheur de quarante soldats (et aussi peut-être celui de ses propres voisins) en expédiant ces instruments de musique à la 8^e section de C. O. A. C. V. A. D./58, secteur postal 57.

arithmétique

On lit dans l'Information :

Le commerce extérieur de la Russie en 1915. — Les exportations de la Russie d'Europe pour toute l'année 1915 se sont élevées à 302.704.000 roubles contre 866 millions 104.000 en 1914. Ces exportations se sont partagées, par moitié à peu près égales, entre la frontière terrestre

et la frontière maritime.

Le rêve de tous les mathématiciens a toujours été d'obtenir des moitiés sensiblement égales. Mais en temps de guerre, il ne faut pas être trop difficile.

Un de moins

L'Œuvre fut la première, dans la presse, à révéler le cas d'un Allemand naturalisé, nommé Kratz, plus connu sous le nom de Kratz-Boussac, qui, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, était, par surcroit, maire de la commune de Douville, canton de Fleury-sur-Andelle, dans l'Eure.

Le public s'était ému d'apprendre que la France n'était pas assez riche en talents et en dévouements pour s'offrir des maîtres et des officiers de la guerre, et qu'elle devait recourir à la bonne volonté, pour le moins suspecte, d'un Boche si fraîchement émigré de France.

Le public s'était ému d'apprendre que la France n'était pas assez riche en talents et en dévouements pour s'offrir des maîtres et des officiers de la guerre, et qu'elle devait recourir à la bonne volonté, pour le moins suspecte, d'un Boche si fraîchement émigré de France.

M. Malvy, non sans une longue résistance, se décida, le 24 décembre, à suspendre Kratz-Boussac jusqu'au 24 janvier, puis, à cette date, jusqu'au 24 mars. La comédie pouvait durer longtemps. Par bonheur, le maire de Douville a dû prendre en pitié l'embarras de notre ministre de l'Intérieur : il vient de donner sa démission.

Félicitons-nous d'avoir aidé le département de l'Eure à se débarrasser de cet indésirable.

La Commission sanitaire des Alliés

Un déjeuner a été offert hier aux membres de la commission sanitaire des pays amis.

Au nom de ses collègues, le sénateur italien docteur Santoliquido a remercié la sous-secrétaire d'Etat du service de santé militaire de l'accueil qu'il a fait à la commission.

M. Justin Godart lui a répondu et, au nom du gouvernement, a félicité la commission de ses travaux.

La Mi-Carême

De même que pour le mardi gras, il ne sera apporté pour la mi-carême aucune modification au service dans les grandes administrations publiques.

En conséquence, les bureaux des ministères, de la préfecture de la Seine et des maires de Paris seront ouverts aujourd'hui aux heures habituelles, et dans les conditions ordinaires.

Lettre de Suisse

L'état d'esprit en Suisse romande

[DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER]

Nous sommes depuis quelque temps inquiets en Suisse romande, et nous savons pourquoi.

La paix officielle, conclue à la fin de la session parlementaire extraordinaire aux Chambres fédérales, n'atteint pas le peuple proprement dit ; on dit que le peuple n'engagera pas même les parlementaires. D'ailleurs, la scission subsiste, malgré le pacte de Berne : *Pax et non erat Pax*. Le traité de paix signifie tout simplement que le Conseil fédéral, au contraire du conseil des ministres, a réussi pour le moment à faire accepter par les représentants du peuple et des cantons un ordre du jour de confiance, que le peuple lui-même, qui voit moins loin, mais qui sent plus juste, n'accepte pas.

¶

Pour comprendre l'état d'esprit de la Suisse romande, nous devons mettre en parallèle deux jugements des tribunaux militaires, qui ont été prononcés à quelques semaines de distance. D'abord, le jugement du tribunal militaire de Zurich, acquittant les colonels accusés de trahison. Ensuite le jugement du tribunal militaire de Delémont, condamnant M. Froidevaux, journaliste, pour crime de trahison, à treize mois de prison et cinq ans de privation des droits civiques. Qu'avait fait M. Froidevaux ? Il avait rapporté, dans le *Petit Jurassien*, qu'à un moment donné l'autorité militaire avait privé de leurs cartouches

“L’Œuvre” Économique

Après la guerre

Il semble qu'en France et en Angleterre on commence à se préoccuper sérieusement des conditions dans lesquelles la bataille économique devra se livrer après la guerre ; une conférence va se tenir à Paris dans quelques jours, et certains groupements commerciaux et industriels ont déjà émis des vœux extrêmement intéressants sur les mesures que les gouvernements alliés auront à prendre au lendemain même de la signature de la paix.

En Allemagne, la question a déjà fait l'objet, indépendamment des initiatives des pouvoirs publics et municipaux, de nombreuses études et brochures. Aux projets de la Quadruple Entente mille critiques ont été adressées. On y discerne, sous le clinquant des mots et la lourdeur des qualibets, une furieuse angoisse. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de placer sous les yeux de nos lecteurs l'opinion d'hommes comme le prince de Isenburg, Wygodzinski et Max Schippe, qui font autorité en Allemagne au point de vue économique.

Deux courants, dès à présent, se heurtent en Allemagne : le courant protectionniste, d'essence bismarckienne, auquel la *Zukunft* de Maximilien Harden accorde naturellement son patronage, et le courant libre-échangiste.

Le prince de Isenburg est à la tête de ceux qui veulent définitivement remplacer par des produits nationaux, naturels ou artificiels, les matières premières pour lesquelles l'Allemagne est tributaire de l'étranger. Dans la *Zukunft* du 11 décembre, il arbore cette devise audacieuse : « Ce qui peut être produit dans le pays ne doit pas être tiré de l'étranger, même à meilleur marché. »

Quant au baron de Zeditz, moins absolu, il se contente de demander (*Der Tag* du 18 février) qu'on prépare la révision du tarif des douanes et il préconise le maintien du monopole de l'importation des céréales, innovation de guerre, pour défendre l'agriculture allemande contre la Russie et les Etats-Unis.

Par contre, la Chambre de Commerce de Hambourg, dans la *Kreuzzeitung* du 1^{er} janvier, appelle de tous ses vœux la liberté du commerce après la guerre, au nom de la classe pauvre et dans l'intérêt de la grande industrie, pour qui les rêves d'extension allemande dans les Balkans et en Asie seraient brisés par une muraille de tarifs et de prohibitions douanières.

A ce deuxième courant, s'associe la *Bremer Bürger Zeitung*, organe de la minorité socialiste allemande. Cette gazette exprime des vues dont la modération n'est pas commune à la presse ennemie :

« L'adaptation de l'industrie pendant la guerre n'est pas le monopole de notre industrie. Toutes les nations belligérantes ont produit ce même effort dans ce même but, et, s'il y a eu des différences dans les résultats, elles tiennent aux degrés de développement qui variaient selon les industries. Mais la guerre aura eu cette utilité de fortifier certaines industries ennemis qui étaient assez insignifiantes en temps de paix. C'est ainsi qu'en Angleterre, un trust a été fondé, groupant toutes les usines chimiques existantes pour la production des explosifs et la fabrication des colorants à base de goudron. Les Russes ont appris aussi à extraire du pétrole, et les Etats-Unis

se sont mis à encourager l'industrie locale des couleurs. Dans le même sens agissent l'Italie et le Japon. »

« Et cela nous donne la preuve que la guerre n'affranchira aucunement les peuples de la nécessité des échanges mondiaux. »

Une des illustrations économiques de l'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ? Il y a là, au point de vue financier, une question extrêmement grave, et dont les nations européennes ne pourront pas se désintéresser sous peine des plus grandes difficultés dans l'avenir.

L'Amérique le privilège de vendre tout ce qu'eux-mêmes ne voudraient plus livrer ?

DERNIÈRES NOUVELLES

Après la Conférence

L'opinion publique en France est tellement habituée à ces commissions légendaires et nationales qui se réunissent solennellement pour aborder l'étude de questions dont mal ne connaîtra jamais la solution, qu'elle a éprouvé hier une profonde surprise : après deux toutes petites journées de séances, la Conférence des Alliés venait de terminer ses travaux !

Pour certains de nos concitoyens, la surprise s'accompagnait même d'une légère déception. Etais-je admissible que les représentants des puissances alliées eussent pu, en des heures si courtes, envisager tous les graves problèmes qui leur étaient soumis et prendre les décisions nécessaires, sur le terrain militaire, diplomatique et économique ?

Pourquoi pas ? Il ne faut pas oublier que les hommes qui participaient à ce congrès, presque unique dans l'histoire, représentaient à la fois la pensée et l'acte, la compétence qui choisit et le pouvoir qui exécute. Ils n'avaient pas, comme dans tant d'autres conférences diplomatiques ou économiques, à examiner des propositions sur lesquelles se prononceraient ensuite leurs gouvernements respectifs. Presque tous présidents du Conseil ou ministres, ils devaient, en même temps, juger et agir. Et comme, par des rapports multiples et détaillés, ils connaissaient par avance toute la valeur des mesures à prendre et des conceptions à adopter, ils se sont déterminés sur-le-champ, sans palabres inutiles, sans discussions superflues.

Du reste, il suffirait, pour nous persuader de l'importance de cette grande réunion politique, de nous en rapporter à l'appréciation de la presse allemande.

Le Berliner Tageblatt estime qu'elle eût été dangereuse, cette fameuse conférence, si elle avait eu lieu plus tôt. Le Lokal Anzeiger reconnaît que c'est un gros point pour les Alliés que les victoires allemandes les aient rendus confiants les uns envers les autres. Quant à la Gazette de Cologne, bien qu'elle affecte un ton badin qui lui sied mal, son appréhension se traduit par cette phrase trop désinvolte : « Nous attendons sans crainte le dernier trait qu'ils veulent nous décocher. »

Quand les journaux boches exaltent leur tranquillité d'âme, c'est qu'ils sont bien ennuies et qu'ils redoutent quelque danger. Vive donc la Conférence des Alliés !

C. C.

EN PERSE

Clemence des Russes

La vigoureuse action militaire des Russes en Perse les a rendus maîtres de la vaste insurrection organisée par les Allemands. A un moment donné, ceux-ci ont pu croire au plein succès de leur entreprise : le shah était en fuite, la population terrorisée, la gendarmerie achetée et les Persans répondent en masse à l'appel des recruteurs allemands et turcs ; la Perse allait être gagnée à la cause germanique, mais ce rêve est fini.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Communiqués anglais

Front occidental

Londres, 29 mars. — Malgré une très violente canonnade allemande la nuit passée, canonnade qui fut aujourdhui la dernière, notre infanterie s'est maintenue sur le terrain conquis hier par elle à Saint-Eloï. Notre artillerie a riposté avec grand effet.

Nos prisonniers s'élèvent maintenant à deux cents, dont cinq officiers.

Les canons et les mortiers allemands ont manifesté de l'activité contre les positions entre Loos et Hulluch et devant Aix-Noulette.

Nous avons riposté en bombardant les positions allemandes.

L'action sur le littoral allemand

Londres, 28 mars. — Officiel. — Tous les navires qui ont participé aux opérations du 26 mars, sur le littoral allemand, sont rentrés sauf le contre-torpilleur *Medusa*, lequel a coulé après le transbordement de tout son personnel à bord du contre-torpilleur *Lasso*.

Le transbordement s'est effectué sans perte, bien que la mer fut démontée.

Les aéronefs allemands qui ont attaqué nos contre-torpilleurs en train de combattre les patrouilleurs allemands ne leur ont causé aucun avion.

Nous avons recueilli des chalutiers allemands quatre hommes du *Otto Rudolf* et seize du *Braunschweig*.

SamEDI SOIR, 28 mars, nos croiseurs légers ont rencontré la division de contre-torpilleurs allemands dont un a été éperonné et coulé par le croiseur *Cleopatra*, sans qu'aucun marin pût être sauvé.

Des avions ennemis bombardent Salonique

QUATRE SONT ABATTUS

Salonique, 27 mars. (Retardée en transmission.) — Ce matin, à cinq heures, une escadrille d'une dizaine d'aéropatrons germano-bulgares a survolé Salonique et a jeté sur la ville une cinquantaine de bombes qui ont détruit quelques maisons particulières. Une quinzaine de personnes ont été tuées et une vingtaine blessées.

Vigoureusement canonnés par les canons de terre et de mer, les aéropatrons ennemis ont pris la fuite, mais deux d'entre eux, abattus par nos projectiles, ont été abattus.

L'escadrille allemande était accompagnée d'un zeppelin qui fut contraint de rebrousser chemin avant d'avoir atteint son but.

La population est profondément indignée contre ce nouvel acte de barbarie allemande. Les premières explosions des bombes allemandes ont retenti à cinq heures du matin, réveillant en sursaut toute la population. On entendait distinctement le ronflement des moteurs, mais il était impossible de rien apercevoir dans le ciel.

Cependant les projecteurs ayant enfin découvert un albatros, les canons de défense aérienne ouvrirent sur lui un feu nourri et, à mesure que d'autres silhouettes d'appareils allemands se montraient, elles étaient aussitôt canonnées. Une vingtaine de bombes tombèrent en ville, manquant les points stratégiques contre lesquels elles étaient lancées. Les autres bombes furent jetées au hasard sur des habitations particulières, tuant ou blessant uniquement des civils.

Une bombe est tombée en face de la maison du général Moschopoulos.

Nos aviateurs abattent deux appareils ennemis

Des avions français, ayant pris en chasse l'escadrille allemande qui venait de bombarder Salonique, réussirent à abattre deux aéropatrons allemands dont un tomba dans le lac Amatovo et le second dans les lignes françaises. Les pilotes ont été tués. Quelques heures plus tard, les avions français abattirent encore, vers midi, deux autres appareils allemands dont les pilotes ont péri également.

Un des avions abattus sera exposé de main à Salonique.

Une dépêche du maire de Salonique au roi Constantin

Le maire de Salonique a adressé au roi Constantin la dépêche suivante :

Je prends la très respectueuse liberté de porter à votre connaissance qu'une nouvelle incursion d'aéropatrons allemands a semé ce matin, parmi la population paisible de Salonique, le deuil le plus cruel et la consternation.

En ma qualité de maire et humble sujet de Votre Majesté, je me joins à toute la population paisible de Salonique si éprouvée et j'ose respectueusement solliciter de Votre Majesté qu'elle mette cette population à l'abri de nouvelles épreuves.

D'imposantes funérailles ont été faites

SUCCÈS RUSSES en Galicie et au Caucase

Front occidental

Pétrougrad, 28 mars. — Dans le secteur de Jacobstadt, après un violent bombardement, les Allemands ont prononcé une attaque dans la région du village de Varaneuk ; ils ont été repoussés.

Dans la région à l'ouest du lac Naroch, l'ennemi a occupé un bois au sud du village de Mokrita, mais, par une contre-attaque, nous avons délogé les Allemands de la partie nord de ce bois, leur enlevant deux mitrailleuses et faisant des prisonniers appartenant à quatre régiments différents.

En Galicie, dans la région au nord de Boyane, nous avons fait sauter d'un seul coup treize fourneaux de mines ; après quoi, notre infanterie a traversé d'un seul élan deux lignes de tranchées ennemis ; les défenseurs survivants des ouvrages détruits ont été massacrés à coups de grenades et nous avons fait prisonniers un cadet et 125 soldats ; en outre, nous nous sommes emparés de deux mitrailleuses, d'un minenwerfer, d'un lance-bombes, d'un projecteur et d'une grande quantité d'armes. Cinq canons ennemis pris dans le combat ont été rendus inutilisables, en raison de l'impossibilité de les emmener.

En Galicie, dans la région au sud de Boyane, nous avons fait sauter d'un seul coup treize fourneaux de mines ; après quoi, notre infanterie a traversé d'un seul élan deux lignes de tranchées ennemis ; les défenseurs survivants des ouvrages détruits ont été massacrés à coups de grenades et nous avons fait prisonniers un cadet et 125 soldats ; en outre, nous nous sommes emparés de deux mitrailleuses, d'un minenwerfer, d'un lance-bombes, d'un projecteur et d'une grande quantité d'armes. Cinq canons ennemis pris dans le combat ont été rendus inutilisables, en raison de l'impossibilité de les emmener.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche laconique signale l'acte de clemence du grand-duc Nicolas : elle est simple et belle comme un des meilleurs traits de Séneque.

Sécheran, 28 mars. — Sur la demande du Shah, le grand-duc Nicolas, vice-roi du Caucase, a ordonné la mise en liberté des Persans faits prisonniers par les Russes dans les combats engagés contre eux.

Le Shah a assuré le vice-roi que ces Persans n'ont jamais été que le jouet des agents provocateurs allemands et turcs et il a rendu de leur bonne conduite dans l'avenir.

Interventions les situations et les rôles : supposons que ce soient les Russes qui aient soulevé le pays et les impériaux qui y rentrent vainqueurs : quelle profusion de fusillades allemandes, d'égorgements turcs, de pendaisons austro-chinoises ; quel épouvantement de la Kultur ! Les barbares de Russie se contentent, eux, de pardonner. Une dépêche lacon